

Le ministère prévoit la création d'une épreuve anticipée du bac général et technologique en mathématiques. La mise en œuvre étant prévue à partir de la session 2027 du baccalauréat, les élèves entrant en première à la rentrée 2025 la passeront en juin 2026. Explications.

## 1 SEULE ÉPREUVE MAIS 3 SUJETS DIFFÉRENTS :

- POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE GÉNÉRALE SUIVANT LA SPÉCIALITÉ
- POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE GÉNÉRALE NE SUIVANT PAS LA SPÉCIALITÉ
- POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE

### Architecture d'épreuve et programmes communs :

Épreuve de 2h avec une 1<sup>ère</sup> partie QCM visant à une forme de certification d'acquisition des compétences Socle (numération etc) et une autre classique.



### COEFFICIENT : 2

Le coefficient de l'oral de terminale diminue de 10 à 8 en bac général, de 14 à 12 en bac technologique.



Au vu des différences importantes entre ces profils, on voit mal comment cette épreuve peut remettre de l'équité là où la réforme Blanquer en a enlevé.

Des différences se nichent même au sein d'un profil donné, les premières STI2D ayant un programme de mathématiques renforcé par rapport aux autres filières technologiques.

## ! UN ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE



La réforme Blanquer a supprimé une grande partie des épreuves du bac et a drastiquement diminué le nombre d'élèves faisant des maths en terminale générale : 87% des élèves avant la réforme, ils-elles représentent désormais seulement 59% des élèves !

## ! LES FILLES PLUS TOUCHÉES



Les inégalités de genre dans l'accès aux filières scientifiques s'accroissent alors qu'elles tendaient à se réduire avant la réforme. Ainsi, les filles ne représentent plus que 41% des élèves suivant la spé maths en terminale alors qu'elles représentaient 48% des élèves passant le bac S.

